

UE Expérience professionnelle et mémoire

Infos pratiques

- > ECTS : 10,5
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique

Évaluation

L'immersion en milieu professionnel est obligatoire, à travers le stage en formation initiale, en alternance ou en formation continue. La durée minimale de cette immersion est de six mois, le tuteur en entreprise devant adresser une évaluation du stagiaire à l'université, à l'issue du stage ; le responsable du master pourra exiger l'envoi de cette évaluation à l'issue des quatre premiers mois du stage. La note obtenue à l'UE 7 intitulée « Expérience professionnelle et mémoire » prendra en compte le mémoire de stage rédigé par l'étudiant et remis au plus tard à la date communiquée par l'administration, l'évaluation par le tuteur, ainsi que le mémoire de recherche appliquée à produire et soutenir par l'étudiant. Cette note doit être au moins égale à 10,00 sur 20 pour permettre la validation des ECTS correspondants à l'UE 7 ; elle n'est pas compensable par les notes obtenues dans les autres unités d'enseignement.

Liste des enseignements

- Valorisation des compétences professionnelles
- Méthodologie de recherche appliquée